



Objectifs :

- Comprendre les mécanismes d'une explosion de gaz, de vapeur ou de poussières, ses causes, ses conséquences
- Être sensibilisé sur les phénomènes susceptibles de conduire à une telle explosion
- Connaître les risques liés aux interventions en zones d'Atmosphères Explosives (ATEX) spécifiques au site
- Connaître les mesures techniques (opérationnelles) et organisationnelles de protection inhérentes à ces interventions
- Intégrer les consignes de sécurité définies par le chef d'établissement.

Public concerné :

Formation des travailleurs à la protection contre les explosions avant le 1er juillet 2006 (Directive 99-92-CE).

Techniciens de maintenance, électriciens ou non, salariés de l'entreprise ou des entreprises extérieures (dépannage, maintenance, installation...) travailleurs temporaires, toute personne appelée à intervenir en zone ATEX.

Pré requis :

Pas de requis nécessaire.

Moyens matériel à fournir par les participants :

Non concerné.

Encadrement - formateur :

Formateur pour adultes, expert en prévention des risques au travail.

Lieu, durée, dates, tarifs, horaires :

- Lieu : intra entreprise.
- Durée : 0,5 jour, soit 3h30
- Dates, tarifs, horaires : nous contacter / informations (planning, tarifs) sur : <https://www.a2prevention.com>.

Modalités d'organisation :

Maximum 12 stagiaires par session.

Accessibilité Personnes en Situation de Handicap :



Nos formations sont accessibles sous conditions.
Merci de nous consulter au préalable pour vérifier si certains aménagements sont nécessaires.

Conditions générales de vente :

Communiquées avec la convention.

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques en salle avec support multimédia (diaporama, vidéo).

Études de cas.

Support pédagogique remis au stagiaire.

Moyens pédagogiques :

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia.

Évaluation pédagogique :

Contrôle des connaissances via un questionnaire à choix multiples (QCM).

Évaluation de l'action de formation :

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Mode de validation / Sanction :

Attestation individuelle de fin de formation/ certificat de réalisation.

Validité/ Suite de parcours :

Recyclage tous les 3 ans.



Contacts / renseignements

Tel : 05 59 64 04 42

formation@a2prevention.com

Version mars 2022



PROGRAMME DE LA FORMATION

1. Partie 1 : Qu'est ce qu'une explosion?

Mécanismes d'une explosion
Les causes possibles Les conséquences
Éléments d'accidentologie

2. Partie 2 : Comment maîtriser le risque d'explosion ?

Panorama de la réglementation ATEX

3. Partie 3 : Formalisation de la mise en conformité ATEX

Présentation du DRPE (Document Relatif à la Protection contre l'Explosion) propre à l'établissement, signalisation des zones sur le site, rappel des mesures techniques et organisationnelles.

4. Partie 4 : Comment se comporter en zone ATEX ?

Règles de marquage et de certification des équipements installés en zone ATEX Les erreurs à ne pas commettre Les mesures organisationnelles de protection (EPI), vêtements...

Évaluation pédagogique :

Questionnaire à choix multiples (QCM).

Passerelles : Non concerné.

Débouchés professionnels :

Utilisable dans plusieurs secteurs d'activités professionnelles (industries, collectivités, BTP, génie civil et militaire, ...)

Équivalence : Non concerné.

Références réglementaires :

Directive 99/92/CE :

Fixe les prescriptions minimales de protection en matière de sécurité et de santé des travailleurs susceptibles d'être exposés aux risques d'atmosphères explosives.

Arrêté du 8 juillet 2003 :

« L'employeur prévoit, à l'intention des personnes qui travaillent dans des emplacements où des atmosphères explosives peuvent se présenter, une formation suffisante et appropriée en matière de protection contre les explosions. »